

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/09/2017

Dossier complet le :

26/09/2017

N° d'enregistrement :

2017-0151

### 1. Intitulé du projet

Le projet a pour objet la construction d'un bâtiment de stockage de paille. Cette réalisation est constituée de 2 bâtiments bipentes accolés de même dimension. Un deuxième projet de construction est prévu pour remiser du matériel. Une réserve incendie de 120 à 240 m<sup>3</sup> sera réalisée sous forme de poche souple, clôturée.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL du Lotier

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

TANNIERE Olivier, gérant

RCS / SIRET

3 7 7 | 9 1 4 | 1 6 3 | 0 0 0 | 1 | 1

Forme juridique

EARL

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Le projet prévoit la construction d'un hangar pour le stockage de fourrages. Celui-ci mesurera 66 m x 45 m, soit 2970 m <sup>2</sup> . Aussi, il est prévu la construction d'un hangar matériel. Cet hangar mesurera 24 m x 20.80 m, soit 499.20 m <sup>2</sup> . Le permis de construire a fait l'objet d'une déclaration ICPE, rubrique 15030 alinéa 3 au titre "Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles" pour un volume d'activité de 20 000 m <sup>3</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction d'un hangar pour le stockage de fourrages. Celui-ci mesurera 66 m x 45 m, soit 2970 m<sup>2</sup>. Aussi, il est prévu la construction d'un hangar matériel. Cet hangar mesurera 24 m x 20.80 m, soit 499.20 m<sup>2</sup>. Une réserve incendie de 120 à 240 m<sup>3</sup> sera réalisée sous forme de poche souple, clôturée, afin de sécuriser le site.

Ces constructions ont lieu à distance éloignée des installations existantes (Hameau de Ricqueval) sur les parcelles ZE 2, 3, 4, 5 et 7, d'une superficie totale de 87 370 m<sup>2</sup>.

Pour les 2 projets (réunis dans un seul Permis de Construire), les constructions sont prévues sans soubassement, le bardage en tôles pleines bleu ardoise. Le bâtiment fourrages restera ouvert sur un long pan et un pignon. La couverture sera en tôles de type bac acier de couleur bleu ardoise. Les hauteurs à la gouttière sont prévues à 10 m pour le bâtiment fourrages et à 6 m pour le bâtiment matériel.

## 4.2 Objectifs du projet

Ces constructions relèvent de l'activité agricole de l'EARL. Elles ont pour but de stocker la paille récoltée sur l'exploitation et le matériel nécessaire à cette activité.

Améliorer les conditions de travail par une installation plus fonctionnelle regroupant sur un site le stockage de fourrages et les équipements nécessaires à sa production et à sa manipulation.

Permettre de faciliter les conditions de manutention et de reprise des fourrages avec des espaces adéquats pour circuler avec les engins agricoles.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la construction d'un hangar pour le stockage de fourrages. Celui-ci mesurera 66 m x 45 m, soit 2970 m<sup>2</sup>. Aussi, il est prévu la construction d'un hangar matériel. Cet hangar mesurera 24 m x 20.80 m, soit 499.20 m<sup>2</sup>. Une réserve incendie de 120 à 240 m<sup>3</sup> sera réalisée sous forme de poche souple, clôturée, afin de sécuriser le site.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble de l'activité de stockage de fourrages est regroupé sur un site, à distance des habitations, limitant les risques liés à l'incendie. L'ensemble des équipements nécessaires à la production de fourrages (andaineur, presse, plateau, automoteur de manutention...) seront sur le site pour limiter les déplacements et les gênes. Cela facilitera également le travail. Les espaces pour manipuler les fourrages seront adéquats avec la tailles des engins, notamment de transport facilitant la circulation des engins agricoles.

Le projet est localisé sur un îlot, dont le potentiel agronomique est moindre ("terre blanche"). Une emprise pour une construction semble logique sur ce genre de sols. De plus le fonds calcaire rend le terrassement intéressant avec possibilité de réaliser du déblai-remblai.

Le projet a aussi été localisé à cet endroit pour d'autres raisons :

- 1-/ Eloignement du corps de ferme principal et du Hameau de Ricqueval pour limiter les risques de dissémination sur le voisinage et le bâti existant en cas d'incendie tout en restant à proximité (900 m) du corps de ferme principal pour faciliter une surveillance
- 2-/ Site masqué par les arbres depuis la route principale : diminution des risques d'incendie accidentel et/ou criminel
- 3-/ Positionnement de l'autre côté de la RD1044 par rapport au corps de ferme mais surtout du site du canal de Saint Quentin et du touage de Ricqueval, site touristique. Ce positionnement évite de croiser l'activité "paille" des passages de touristes le long de ce site. En effet, si le bâtiment était installé du côté des fermes de Ricqueval, cela provoquerait beaucoup de passage sur le site touristique et sur le pont de Ricqueval lui-même. En le positionnant sur la parcelle choisie, cette gêne n'existe pas.
- 4-/ Le chemin d'accès à la parcelle se fait directement depuis la route principale, ce qui facilite le transport avec les engins.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

à permis de construire au titre du code l'urbanisme (1 permis de construire est réalisé),

à déclaration au titre des ICPE, code de l'environnement, sous la rubrique 1530, alinéa 3 (dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles) .

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hangar Fourrages	66 m x 45 m, soit 2970 m <sup>2</sup>
Hangar Matériel	24 m x 20,80 m, soit 499,20 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Bois Cazé  
02420 BELLENGLISE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03°24'69"76 Lat. 49°9'3'67"76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de ZNIEFF sur la commune de Bellenglise. La ZNIEFF la plus proche se situe à 4,5 Km (ZNIEFF de type I : Étangs de Vermand, marais de Caulincourt et cours de l'Omignon)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de BELLENGLISE n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques et n'est pas concernée par la procédure IAL.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à 25km du projet. Il s'agit de la moyenne Vallée de la Somme
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu de prélèvements d'eau. Les eaux pluviales du bâtiment seront collectées pour alimenter la réserve incendie et le trop plein sera dirigé vers le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu sur une parcelle de l'exploitant, actuellement en terre cultivée pour la production de céréales et oléoprotéagineux, mais dont le potentiel est réduit.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à 25km du projet. Il s'agit de la moyenne Vallée de la Somme

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles (parcelle de l'exploitant), pour la construction des bâtiments. Le permis de construire passera à ce titre en Commission Départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Principalement durant la phase de récolte des fourrages. Les bâtiments sont prévus éloignés du hameau de Ricqueval (au Sud de celui-ci), pour limiter la gêne occasionnée par les transports
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité agricole est source de bruits comme tout autre activité, bruit réglementé par l'arrêté de prescriptions ICPE (émergence réglementée).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est prévu sur une parcelle de l'exploitant, actuellement en terre labourable, cultivée pour la production de céréales et d'oléagineux. De fait une partie de cette parcelle sera dédiée à la construction des bâtiments. La parcelle a une superficie de 87 370 m <sup>2</sup> . Le projet de construction aura une emprise de 2970 et 499,2 m <sup>2</sup> .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les eaux pluviales du bâtiment seront collectées pour alimenter la réserve incendie et le trop plein sera dirigé vers le milieu naturel. Cela limitera les risques de coulée lors d'orages....

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une volonté de développement de la structure associée à la récolte et au stockage des fourrages de l'exploitation. La maîtrise des impacts, dont la garantie est apportée par le dossier de conformité du projet aux prescriptions techniques relatives à la construction : prescriptions concernant, entre autres, la maîtrise des impacts paysagers, la gestion des circulations, la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes...

Il m'apparaît de ce fait que l'instruction du projet dans le cadre des ICPE permet de mesurer l'ensemble des pratiques à mettre en œuvre au regard de l'intégration de l'activité dans son environnement global. Aussi, il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact au titre du permis de construire pour ce projet de développement d'une exploitation agricole.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

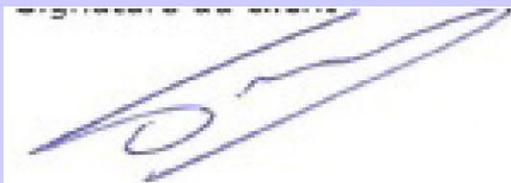
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Bellicourt

le, 30 mai 2017

Signature



Département de l'**AISNE**

Adresse :

26 Hameau de Riqueval

**02420 BELLICOURT**

tél : 0323095103 / 0624630999 / lotier@wanadoo.fr

Projet de

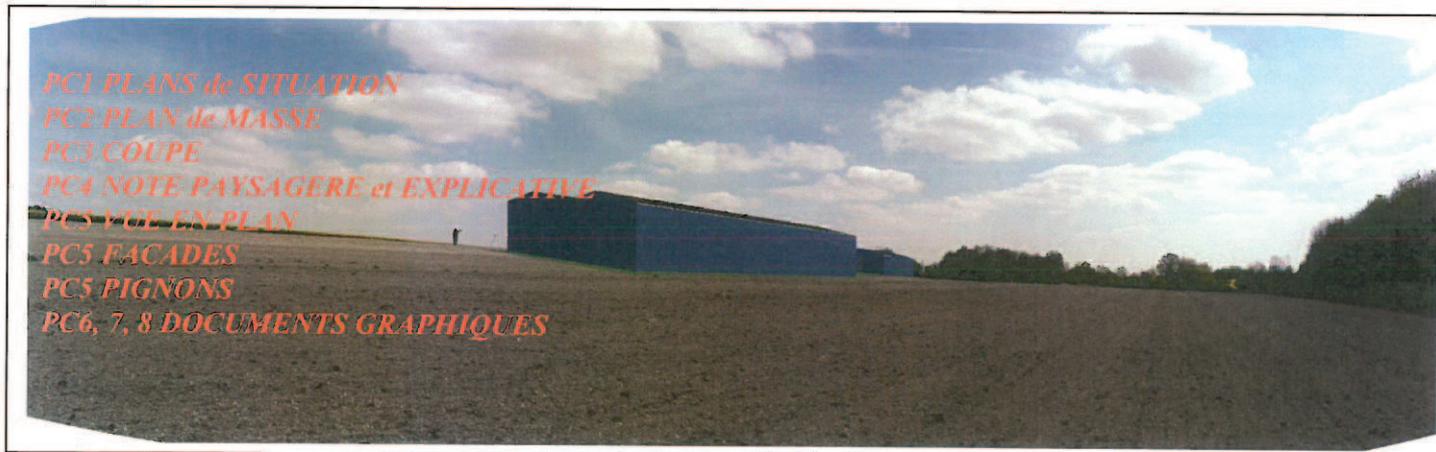
**EARL DU LOTIER**

(TANIERE Olivier)

**Projet :**

**Adresse du projet : lieu dit "Le Bois Cazé" 02420 BELLENGLISE**

- Construction de 2 hangars agricoles à usage de stockage fourrages.  
(66.00 x 45.00) soit 2 970 m<sup>2</sup>
- Réalisation d'un hangar matériel  
(24.00 x 20.80) soit 499.20 m<sup>2</sup>
- Réalisation d'une réserve incendie de 240 m<sup>3</sup>



Accord du Maître d'Ouvrage :

**Jacques TRIOLET**

Agréé en Architecture

BUROFAC 1 - BP 61

4 allée Maurice Lemaître

51572 REIMS CEDEX 2

Tél. 03 26 84 72 03

**Remarque :** Ce plan correspond à une étude destinée à aboutir à l'obtention des autorisations administratives de construire  
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour l'exécution des travaux.

Les niveaux indiqués sont donnés à titre indicatif, et devront impérativement être contrôlés par l'entreprise adjudicataire des travaux.

Le maître d'ouvrage s'assurera que la nature du sol permet les constructions projetées.

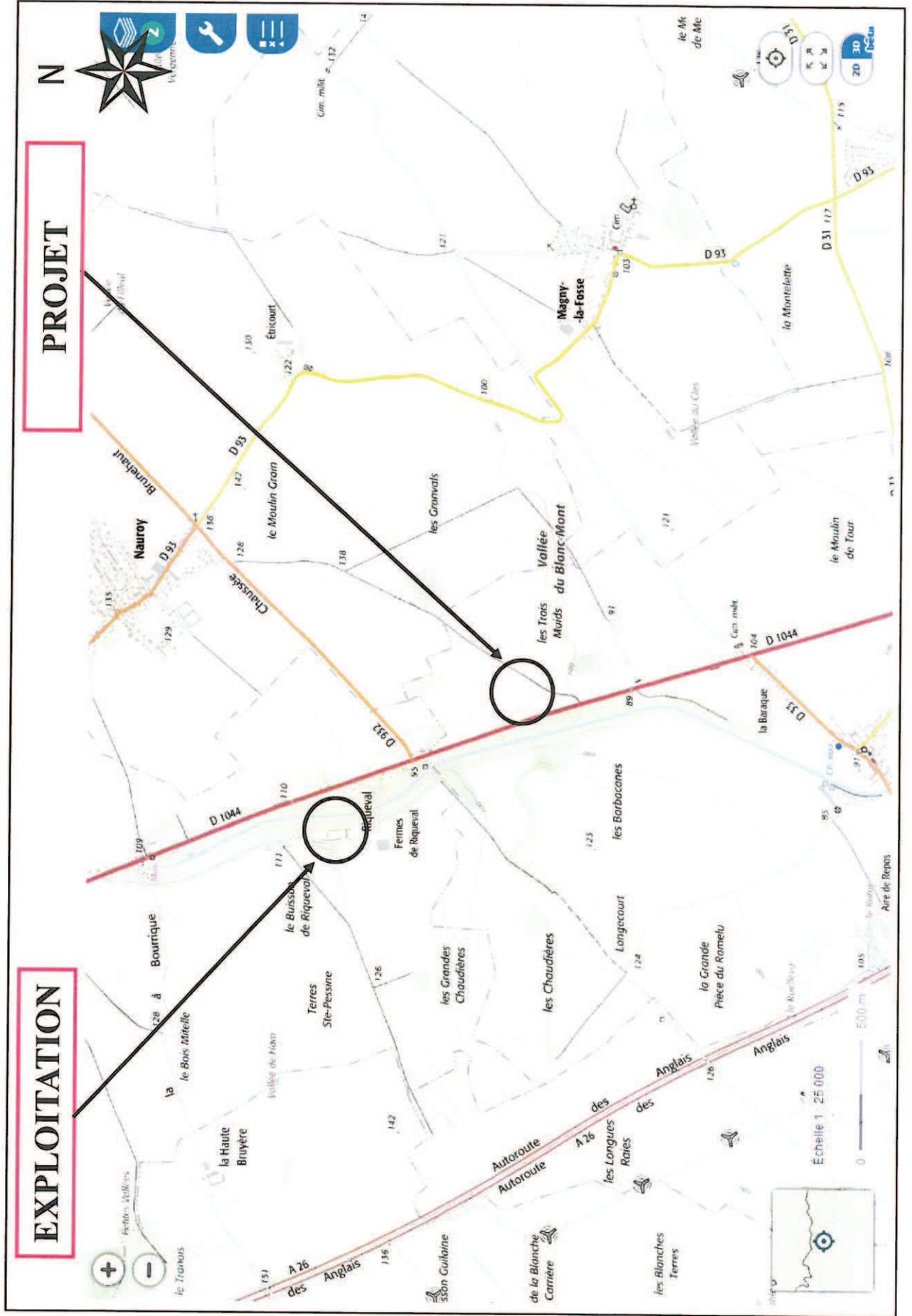
**JUIN 2017**

Echelles : 1/25000e 1/2000e 1/500e 1/200e 1/150e

**23 PC 065 009 17**

# EARL DU LOTIER - BELLICOURT

PC 1



# EARL DU LOTIER - BELLICOURT

PC 2





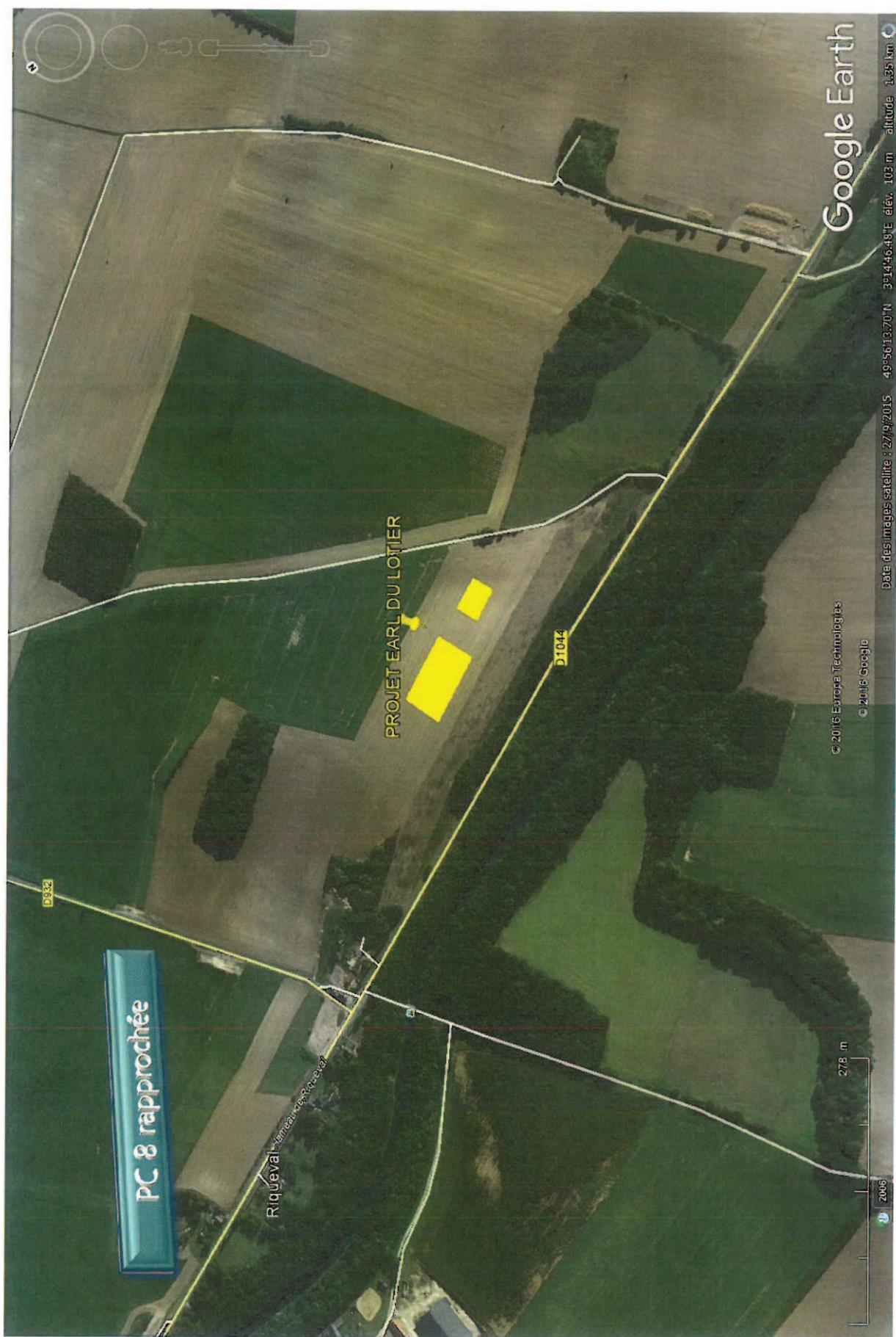
PC 8 éloignée

Bellicourt

La Haute Bruyère

PROJET EARL DU LOTIER

Vue aérienne éloignée EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)

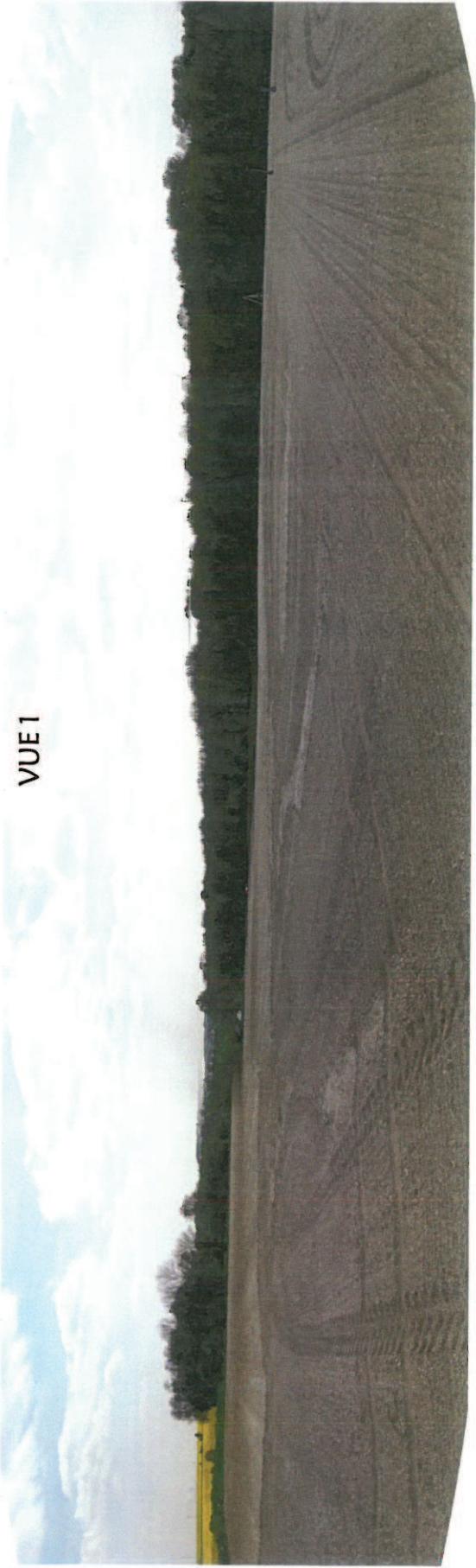


PC 8 rapprochée

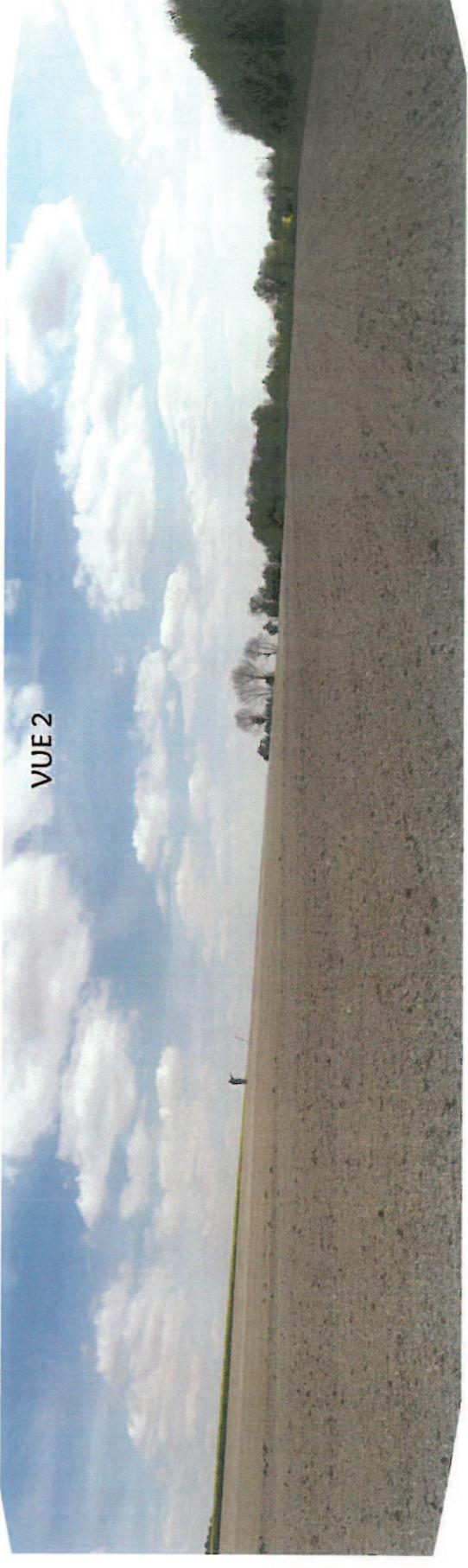
PROJET EARL DU LOTIER

Vue aérienne rapprochée EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)

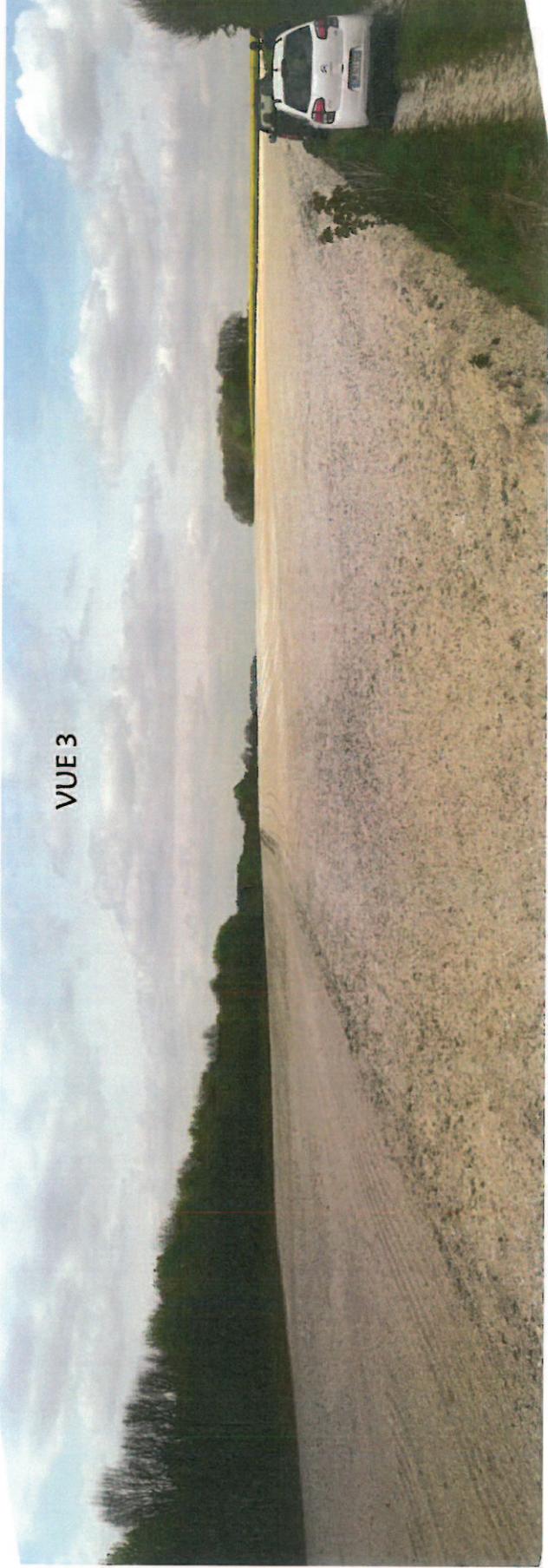
VUE 1



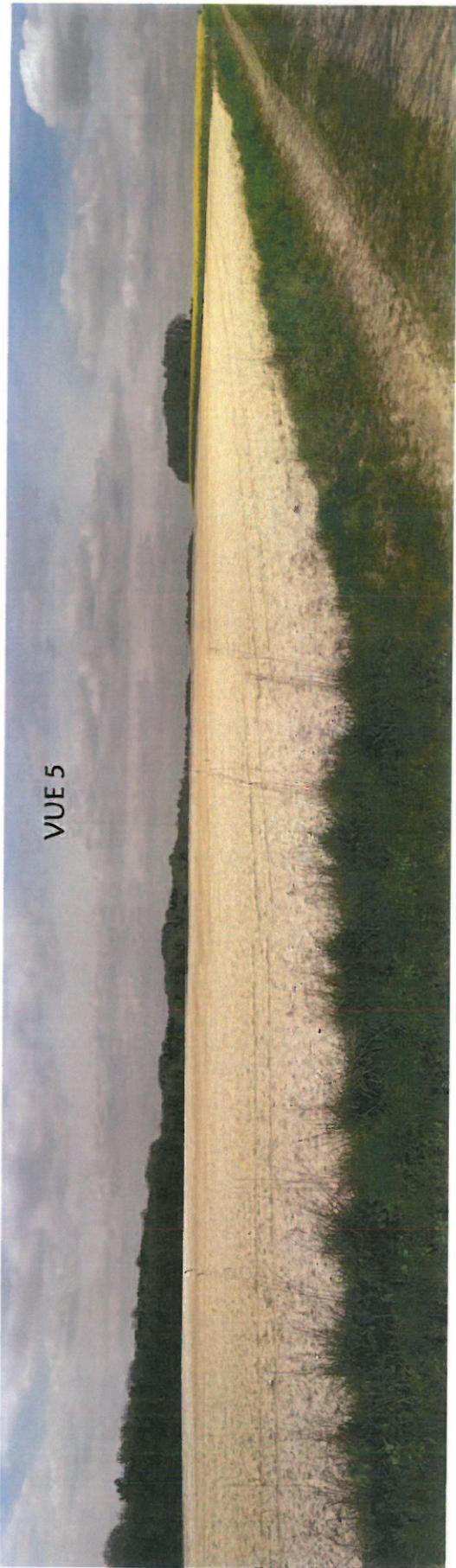
VUE 2



PC 6-7 EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)



VUE 5



PC 6-7 EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)

Vue 2 avant travaux



Vue 2 après travaux

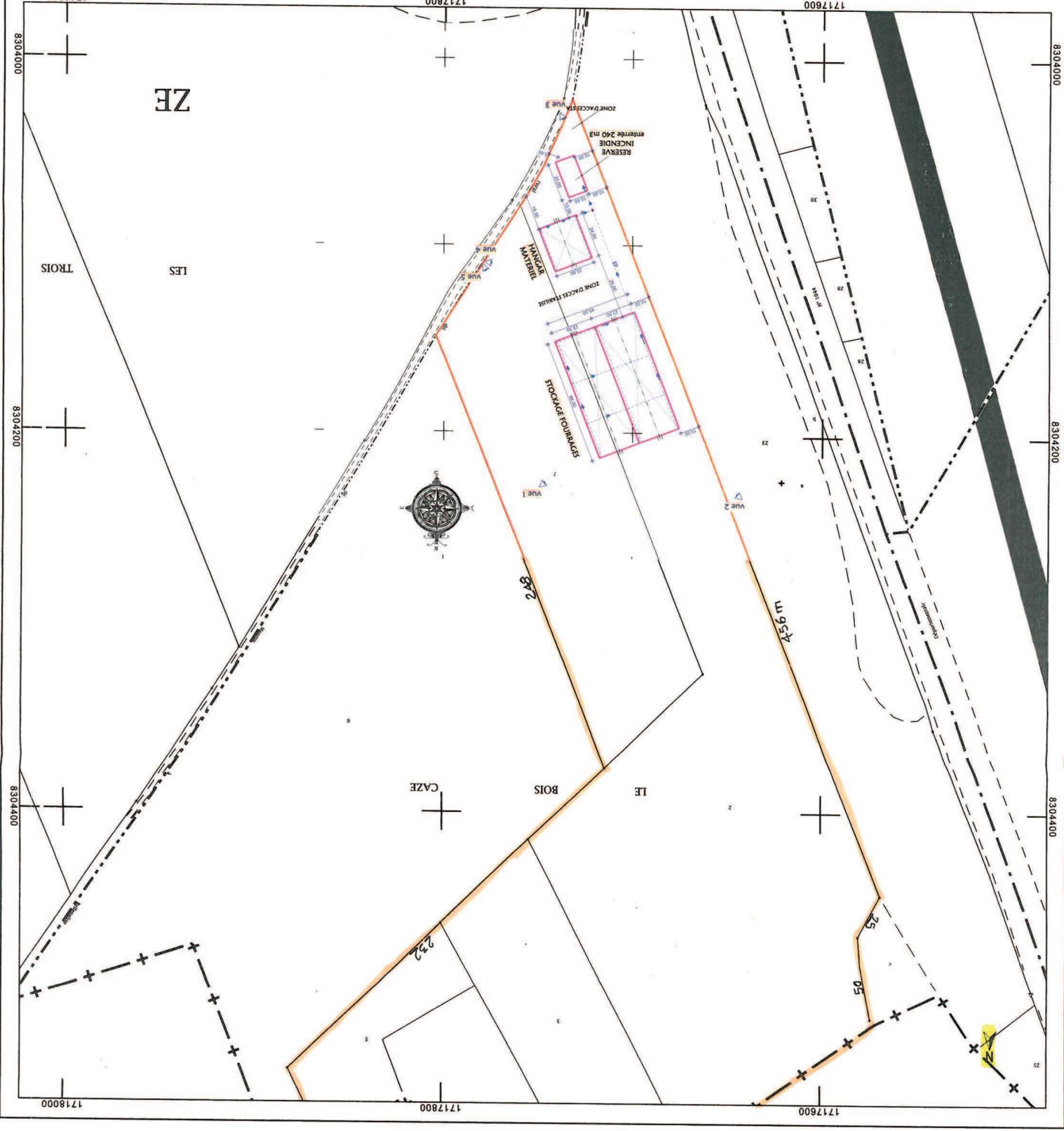


\* INSERTION \*

EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)



\* INSERTION \* EARL DU LOTIER 26 Hameau de Riqueval (23 PC 065 009 17)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

PLAN DE SITUATION

EARL du Lotier

Commune : 02420 BELLENGLISE

Site : Le Bois Cazé

Echelle : 1/2000°

PC1

Département : AISNE

Commune : BELLENGLISE

Section : ZE

Feuille : 000 ZE 01

Echelle d'origine : 1/2000

Echelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 24/04/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

- Corps de ferme pétitionnaire
- Cours d'eau
- Habitation tiers
- Limite de propriété
- Projet

Cet extrait de plan vous est délivré par :

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
SAINT-QUENTIN  
51 Boulevard Roosevelt 02321  
02321 SAINT-QUENTIN CEDEX  
tél. 03 23 65 64 37 - fax 03 23 65 58 00  
cdfi.saint-quentin@dgi.finances.gouv.fr

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

PC2 : PLAN DE MASSE  
Ech : 1/1000 e

EARL DU LOTIER  
26 Hameau de Riqueval  
02420 BELLECOURT  
(23 PC 065 009 17)

site : Le Bois Cazé  
02420 BELLENGLISE

Département :  
AISNE

Commune :  
BELLENGLISE

Section : ZE  
Feuille : 000 ZE 01

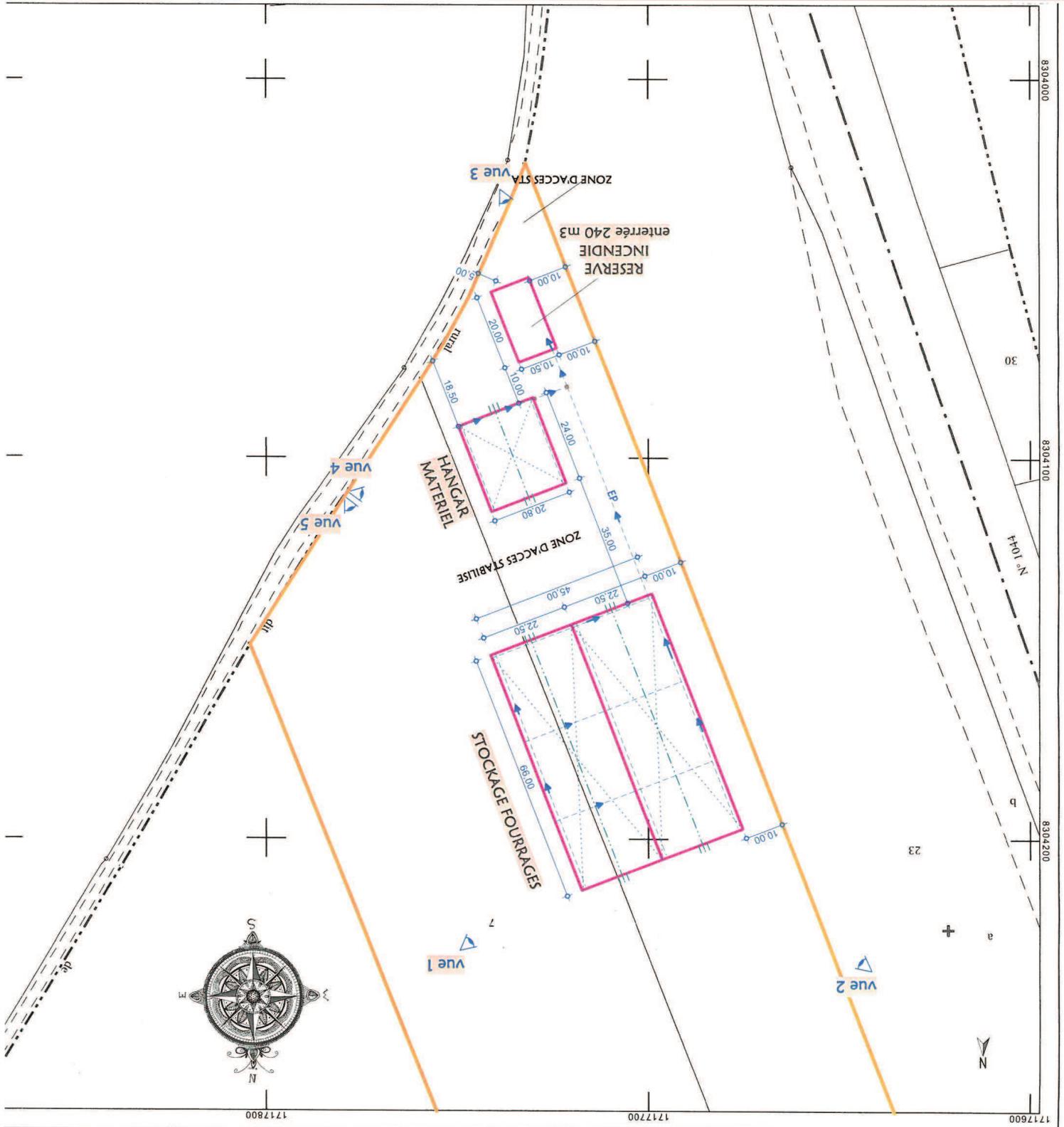
Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000  
Date d'édition : 29/05/2017  
(fuseau horaire de Paris)

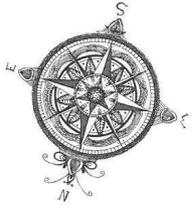
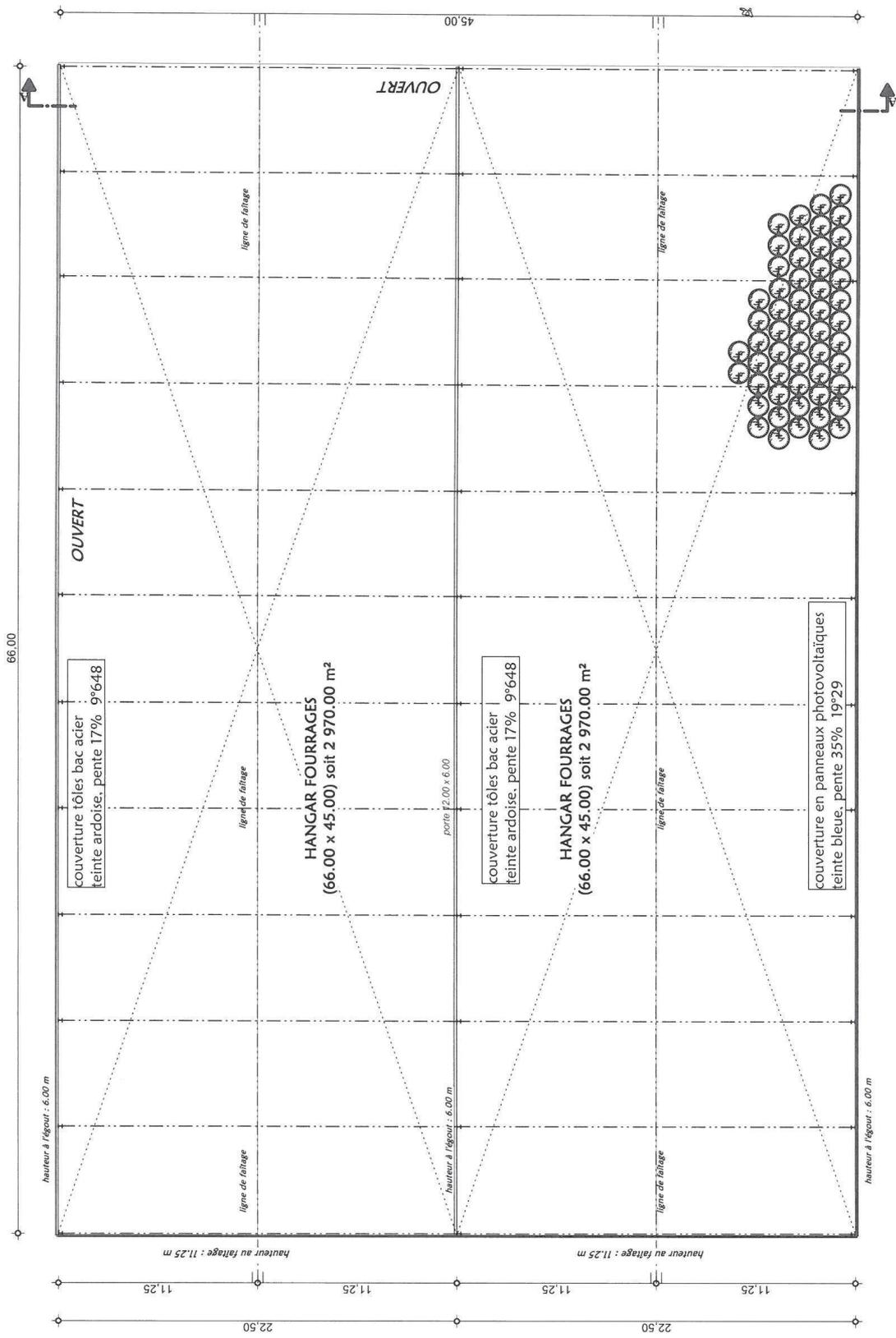
Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2016 Ministère de l'économie et des Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
SAINT-QUENTIN  
51 Boulevard Roosevelt 02321  
02321 SAINT-QUENTIN CEDEX  
tél. 03 23 65 64 37 -fax 03 23 65 58 00  
cdfi.saint-quentin@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

- Projet
- Limite de propriété
- Habitation tiers
- Cours d'eau
- Corps de ferme pétitionnaire



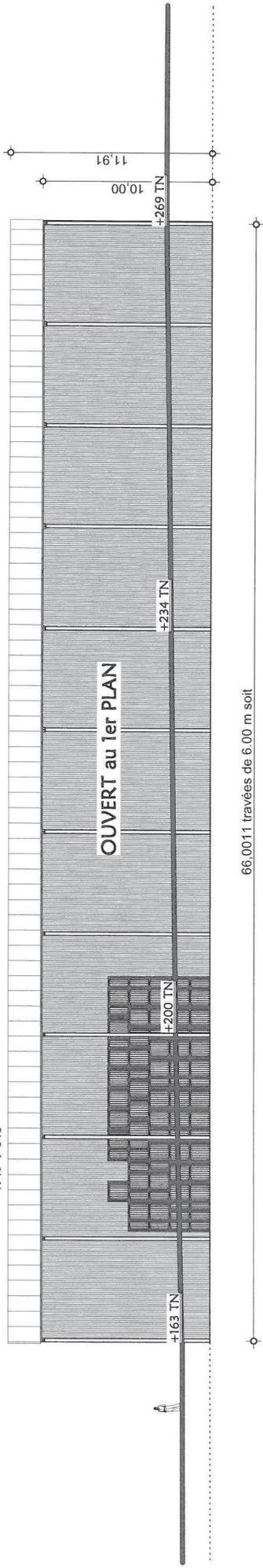


\* PC 5 VUE EN PLAN \*  
 Ech : 1/200 ème  
 EARL DU LOTIER  
 26 Hameau de Riqueval  
 02420 BELLICOURT (23 PC 065 009 17)

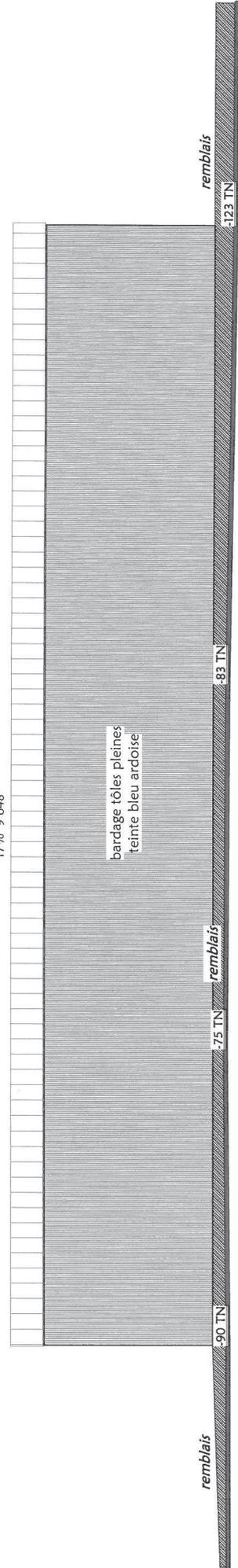




couverture tôles bac acier  
teinte bleu ardoise  
17% 9'648

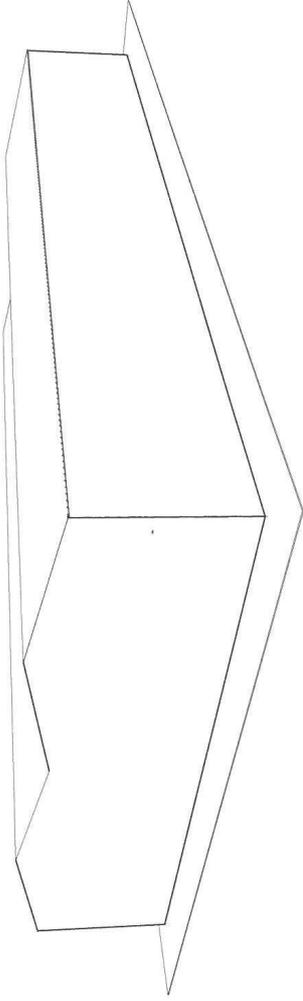
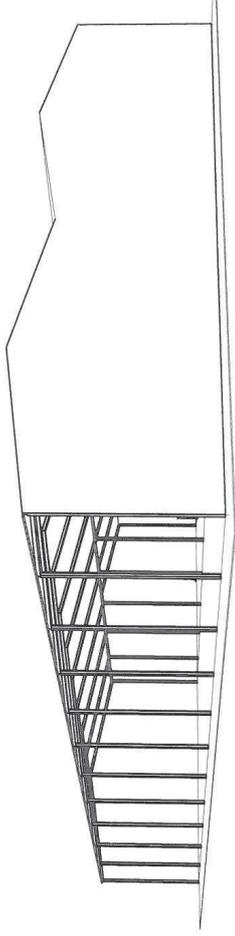
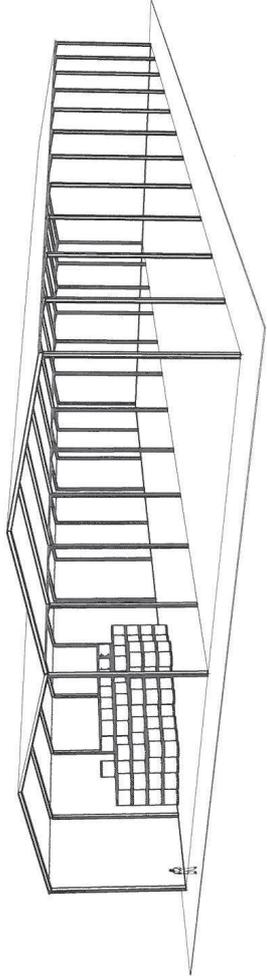


couverture tôles bac acier  
teinte bleu ardoise  
17% 9'648

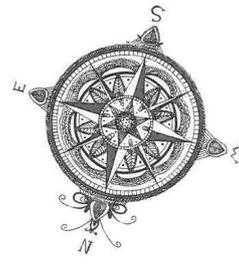
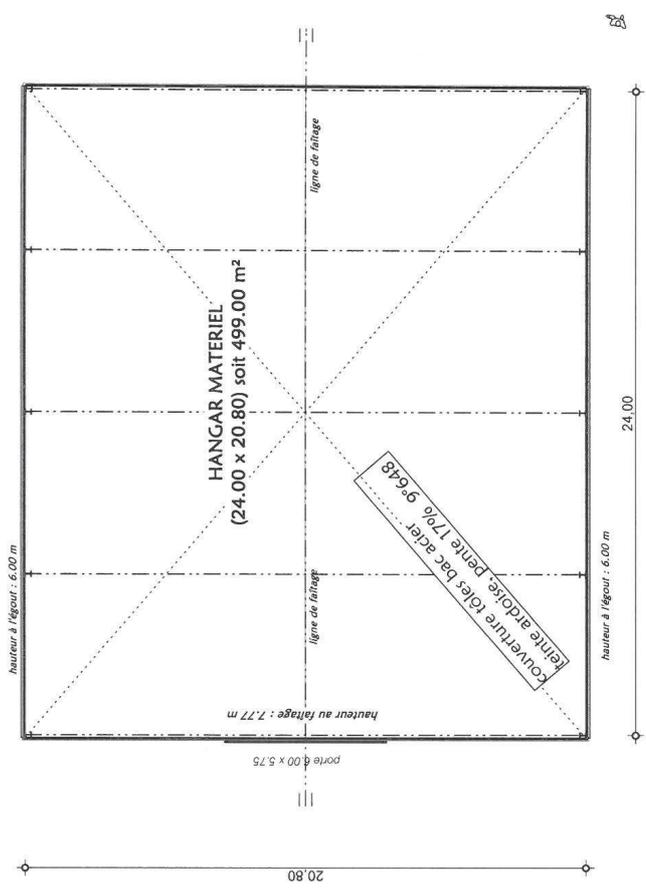


\* PC 5 FACADES \*      Ech : 1/200 ème  
EARL DU LOTIER  
26 Hameau de Riqueval  
02420 BELLICOURT      (2.3 PC 065 009 17)





\* PERSPECTIVES \*  
EARL DU LOTIER  
26 Hameau de Rigueval  
02420 BELLICOURT (23 PC 065 009 17)



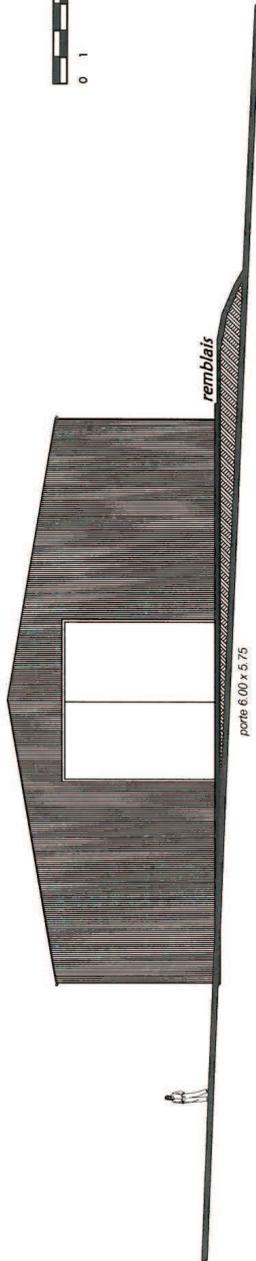
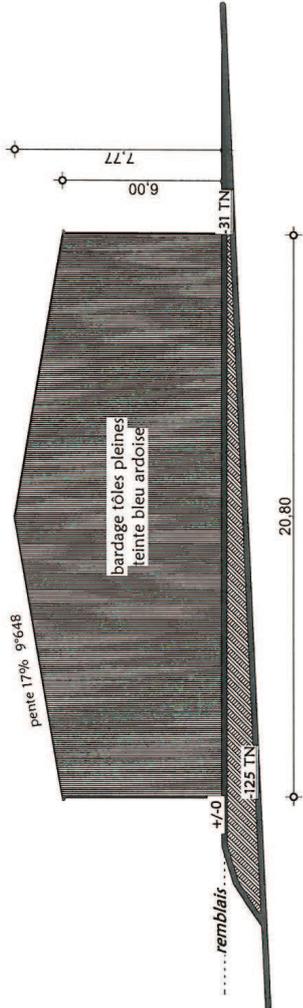
\* PC 5 VUE EN PLAN \* Ech : 1/200 ème  
 EARL DU LOTIER  
 26 Hameau de Riqueval  
 02420 BELLICOURT (23 PC 065 009 17)



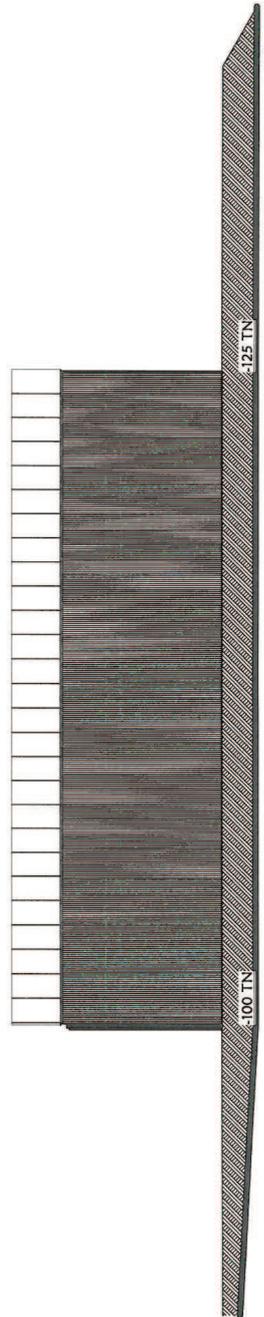
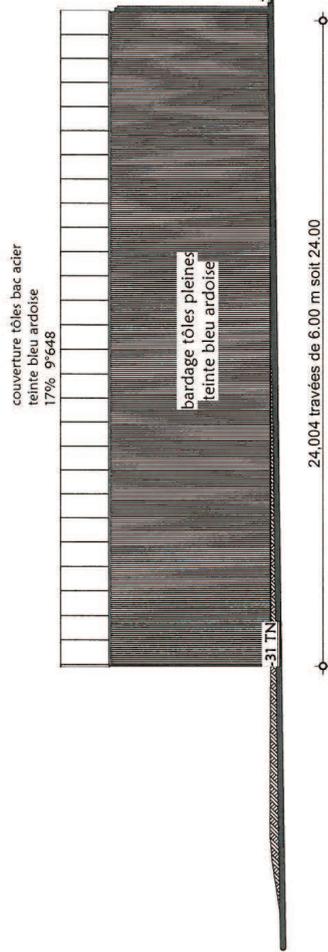
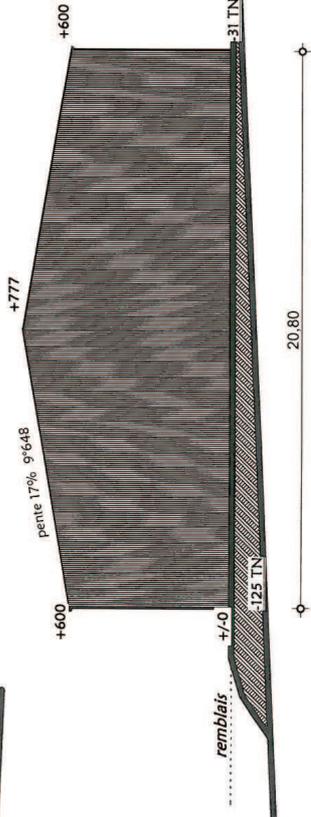
# HANGAR MATERIEL

\* PC 5 FACADES \* Ech : 1/200 ème

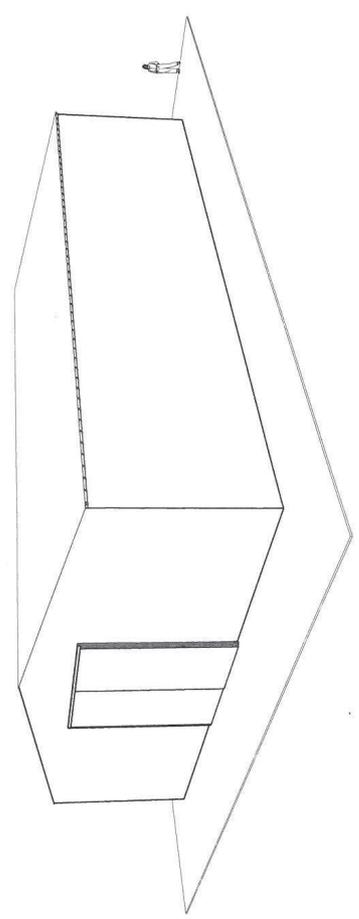
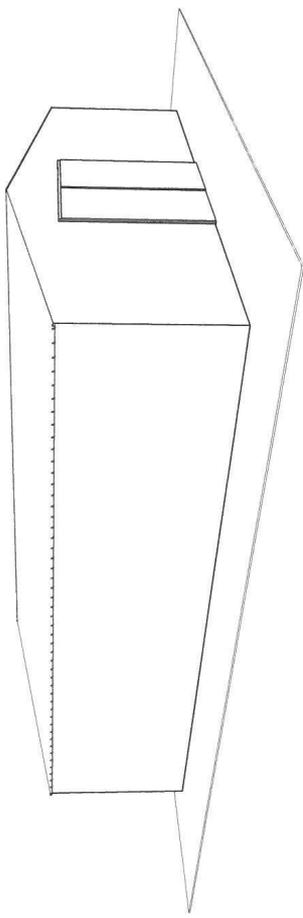
EARL DU LOTIER  
26 Hameau de Riqueval  
02420 BELLICOURT (23 PC 065 009 17)



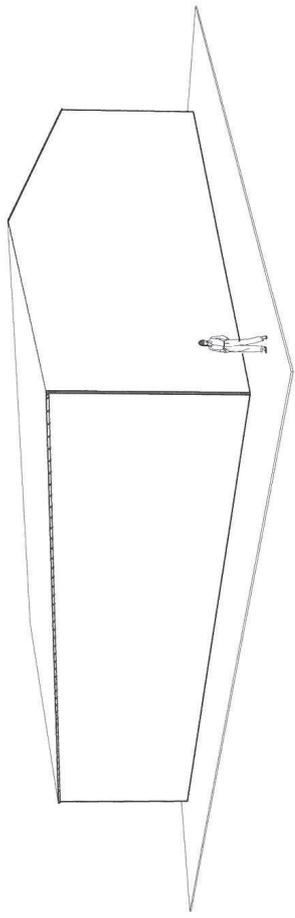
## \* COUPE A-A \*



24,004 travées de 6.00 m soit 24.00

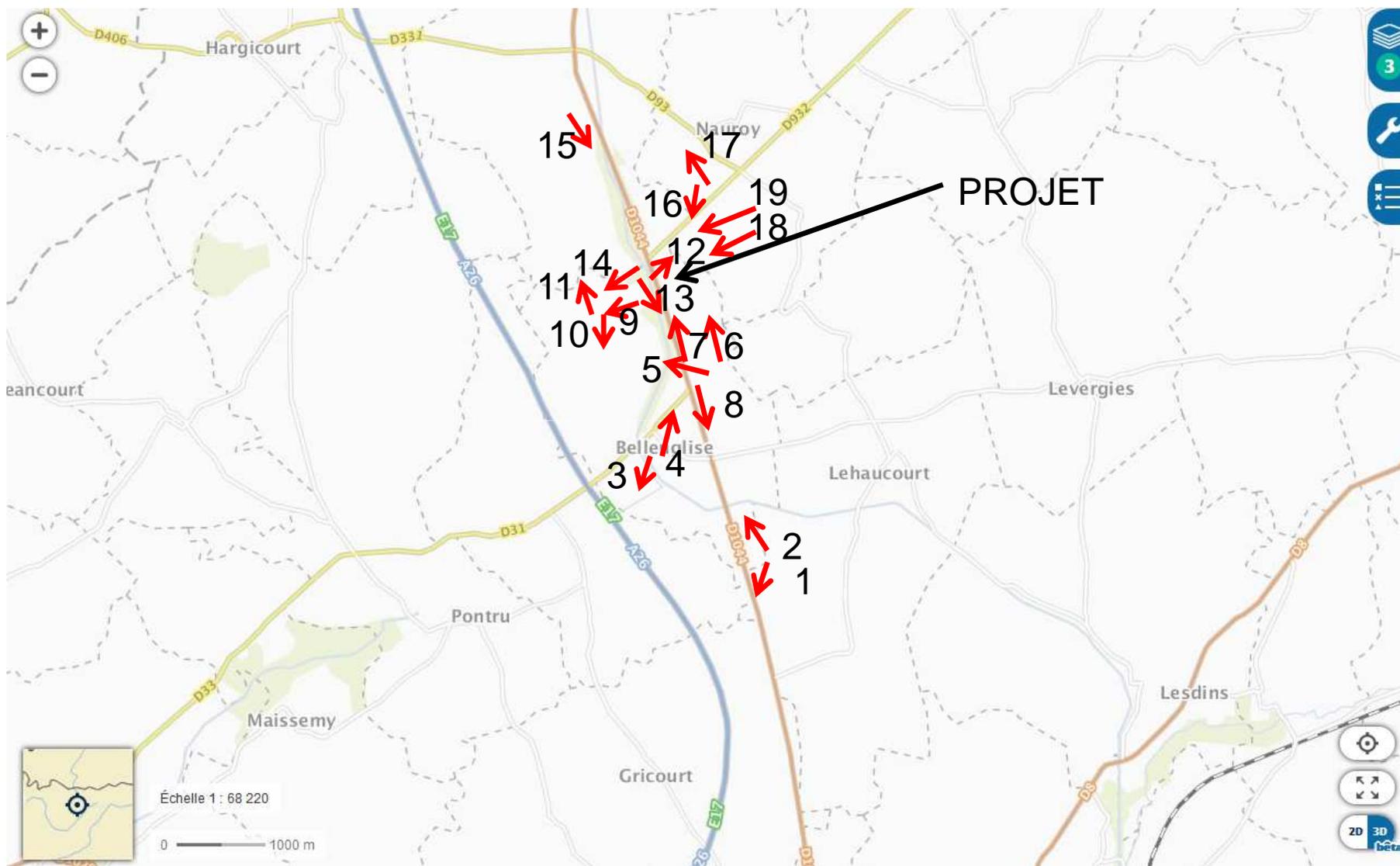


HANGAR MATERIEL



\* PERSPECTIVES \*  
EARL DU LOTIER  
26 Hameau de Riqueval  
02420 BELLICOURT (23 PC 065 009 17)

## CARTE IGN VISUALISANT LES PRISES DE VUE POUR PERCEPTIONS LOINTAINES DU PROJET



EARL du Lotier – 26, Hameau de Ricqueval – 02420 BELLICOURT

VUE 1 : Avant Bellenglise – Sur RD 1044



VUE 2 : Avant Bellenglise – Sur RD 1044



VUE 3 : Depuis le centre de Bellenglise, au pied de l'Eglise



VUE 4 : Depuis le centre de Bellenglise, au pied de l'Eglise, dos au monument



EARL du Lotier – 26, Hameau de Ricqueval – 02420 BELLICOURT

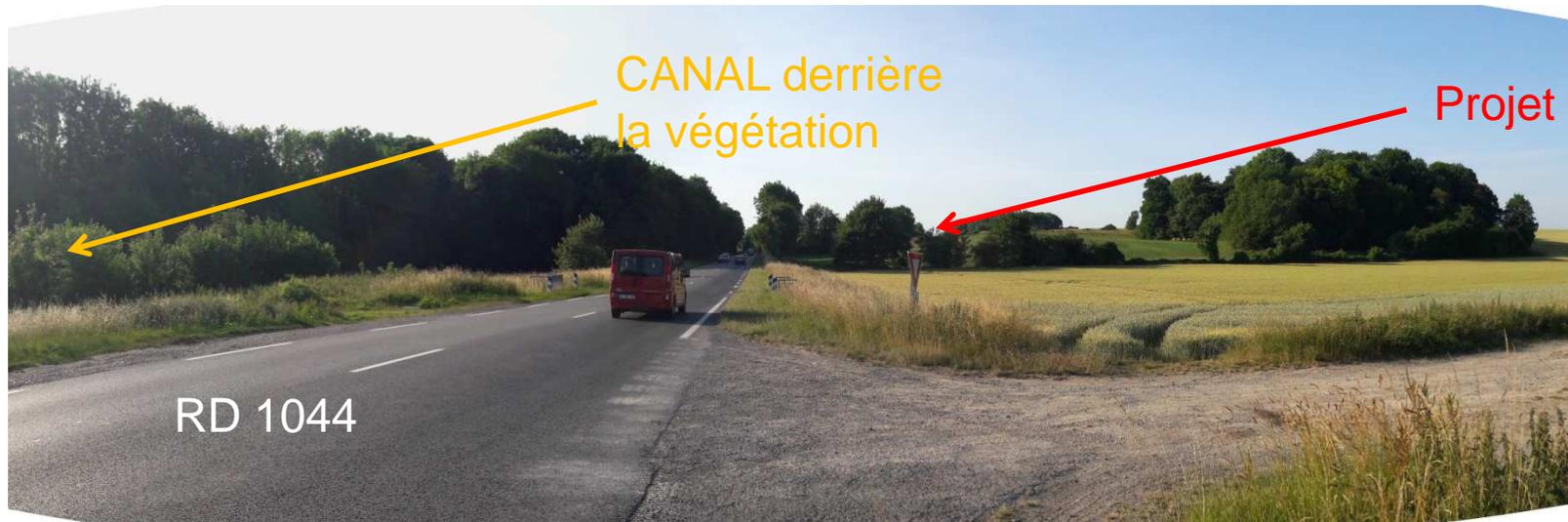
VUE 5 : Après Bellenglise – Au pied de la RD 1044



VUE 6 : Après Bellenglise – Au pied de la RD 1044



VUE 7 : Après Bellenglise – Au pied de la RD 1044



VUE 8: Après Bellenglise – Au pied de la RD 1044



EARL du Lotier – 26, Hameau de Ricqueval – 02420 BELLICOURT

VUE 9 : Le Pont de Riqueval



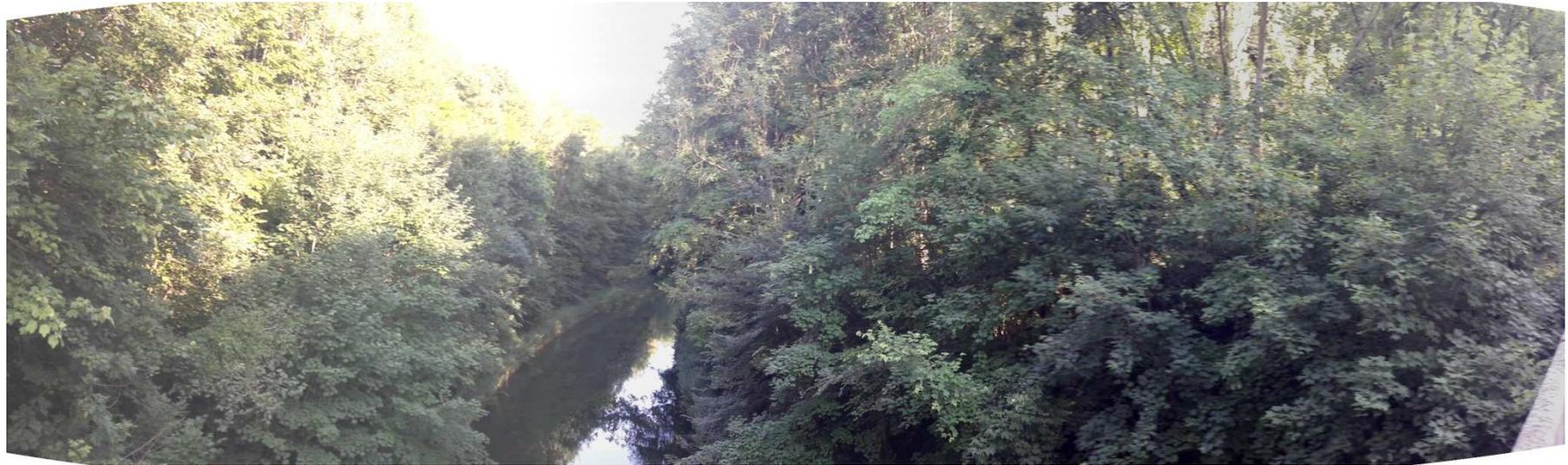
VUE 10 : Sur le Pont de Riqueval



CANAL

Vers Projet : de l'autre côté de la route à 500 m

VUE 11 : Sur le Pont de Riqueval, en direction du touage (zone du projet à 500 m dans le dos)



VUE 12 : Carrefour de la RD 1044 et D 932



EARL du Lotier – 26, Hameau de Riqueval – 02420 BELLICOURT

VUE 13 : A l'entrée du chemin du pont de Riqueval



VUE 14 : A l'entrée du chemin du pont de Riqueval



VUE 15 : depuis le musée du Touage



VUE 16 : Depuis la D932



VUE 17 : depuis la RD 932



VUE 18 : sur le haut du chemin d'accès au site



VUE 19 : sur le haut du chemin d'accès au site

CANAL derrière  
la végétation,  
de l'autre côté  
de la RD1044

Projet



Chemin d'accès

RD 1044 : de l'autre  
côté des arbres